

# COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 FEVRIER 2020

**Date de la convocation :**

6 février 2020

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 9  
- présents : 8  
- votants : 8

L'an deux mil vingt, le 11 février à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. - Maire.

**Etaient présents :** Mme CHOPIN, Mme DEGAS, Mme GAUME, M. GUINEHEUX, M. LARDEUX, M. MALTAVERNE, Mme PLANCHENault, M. POCHE

**Etaient excusés :** M. LAURENT

**Secrétaire de séance :** M. POCHE

### D2020-06 : SUBVENTION ROBORAVE

Une élève du Collège Volney de Craon, habitante de la commune, sollicite une subvention auprès de la mairie pour un séjour avec son club de robotique à la manifestation RoBoRave à Brisbane en Australie du 22 au 24 mai 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, d'octroyer une subvention de **80 €** au club de robotique du Collège Volney pour participer à la manifestation RoBoRave en Australie.

**S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires au budget 2020.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 13 février 2020.  
GAUME Marie-Jo., Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20200211-D2020-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2020